

Organe de Consultation du bassin de mobilité Namur

Séance électronique (COVID-19)

Mardi 12 mai 2020

Ordre du jour (limité en raison du COVID-19)

1. Introduction (10')

- 1.1. Quelques mots du Ministre Henry
- 1.2. Tour des participants

2. Réseau structurant Express : déploiement du réseau (30')

- 2.1. Ajustement tactique du réseau cible à court terme (y compris desserte PAE)
- 2.2. Actions opérationnelles mises en œuvre par l'OTW en 2020

3. Réseaux TEC (15')

- 3.1. Redéploiement de l'offre de la zone « Gembloux » : état d'avancement de l'établissement du réseau cible
- 3.2. Présentation et avis remis par l'AOT sur les modifications opérationnelles de l'offre réalisées par l'OTW depuis l'OCBM d'automne 2019

4. Conclusion (5')

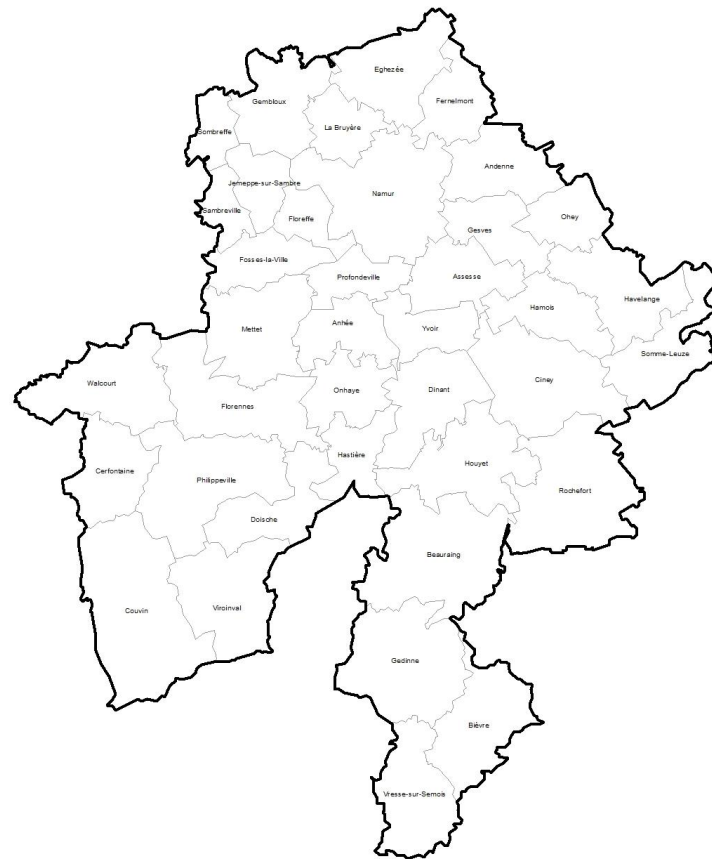
1. Introduction

1.1. Quelques mots du Ministre Henry

1.2. Tour des participants

MEMBRES

- Cabinet du Ministre Philippe HENRY
 - Cellule Mobilité :
Jérôme WIBRIN (Conseiller)
- Un membre des Collèges communaux de chaque commune du bassin de mobilité
- SPW Mobilité et Infrastructures
 - Département des routes de Namur et du Luxembourg :
Poï FLAMEND (Inspecteur général)
 - Autorité Organisatrice du Transport :
Antoine PATRIS (Expert) et Florianne MOSSOUX (Juriste)
- Opérateur de Transport de Wallonie
 - Jean-Marc EVRARD
(Directeur exécutif de la Direction territoriale de Namur-Luxembourg)
 - Simon COLLET (Directeur opérationnel d'exploitation Namur)
 - Laurie HOLLAERT (Responsable Projet et développement Namur)



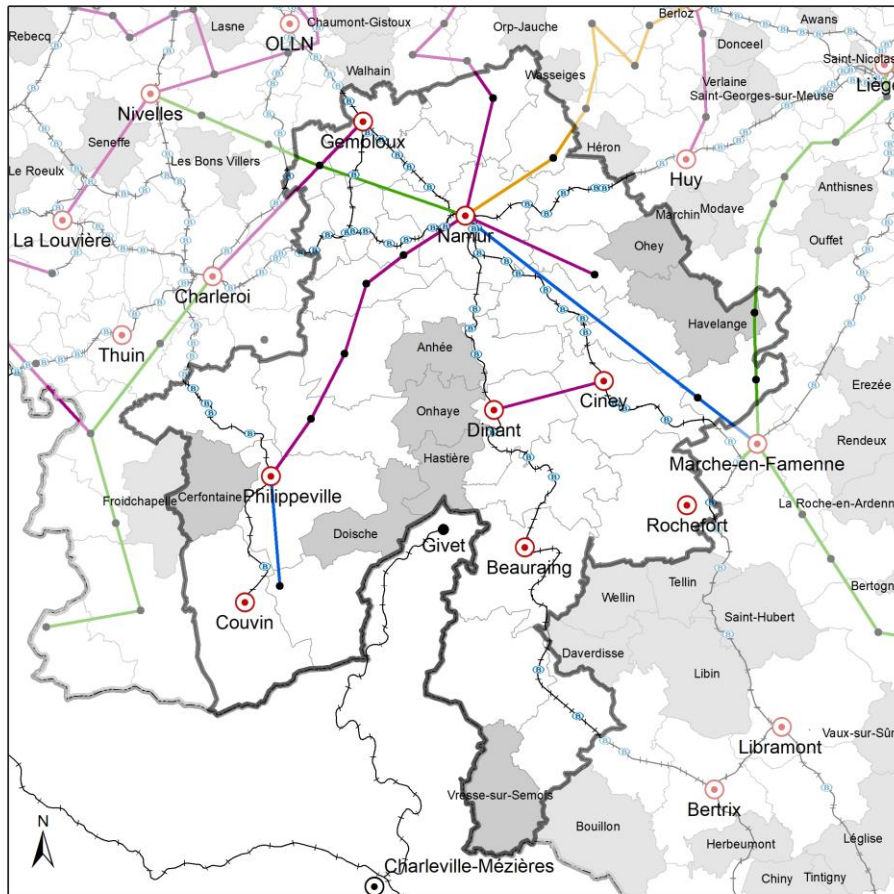
1.2. Tour des participants

INVITES

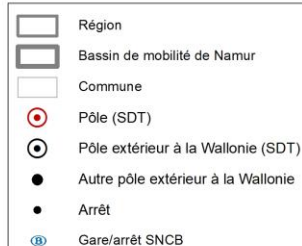
- SPW Mobilité et Infrastructures
 - Direction de la Planification de la Mobilité:
 - Christiane CHERMANNE (gestionnaire en mobilité)
 - Bernadette GANY (gestionnaire en mobilité)
 - Charline MINON (gestionnaire en mobilité)

2. Réseau structurant Express : déploiement du réseau

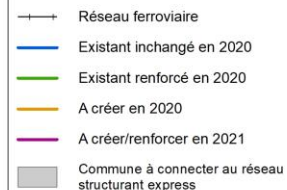
2.1. Ajustement tactique du réseau cible à court terme

Réseau structurant
intercommunal express
cible 2020-2021

Bassin de mobilité
de Namur



Réseau structurant express



Date: Mai 2020
Source: SPW - Autorité
Organisatrice du Transport

[illegible]

 Ministère des Infrastructures OPRF		Page 10/10	
Processus de mobilisation de l'offre art. 37 du CP : Offre en concurrence (réponse unique) Amélioration de l'offre de la base : Marques - Produits - Offres - Services - Matériel -			
Données	Attributions		
Canton	Nantes, Sarthe, Vendée, Mayenne, Maine-et-Loire		
Département	Mayenne, Sarthe, Vendée, Maine-et-Loire		
Travaux	Réfection – Remplacement des ponts Amélioration de la voirie Amélioration des équipements (voirie, éclairage, etc.)		
Montant (millions d'euros hors taxes estimés)	Réfection des ponts : 10 à 20 Amélioration de la voirie : 10 à 20 Amélioration des équipements : 10 à 20		
Statut	Marché public		
Forme	Marché public		
Modalités de mise en concurrence :			
- Appel d'offres			

[illegible]

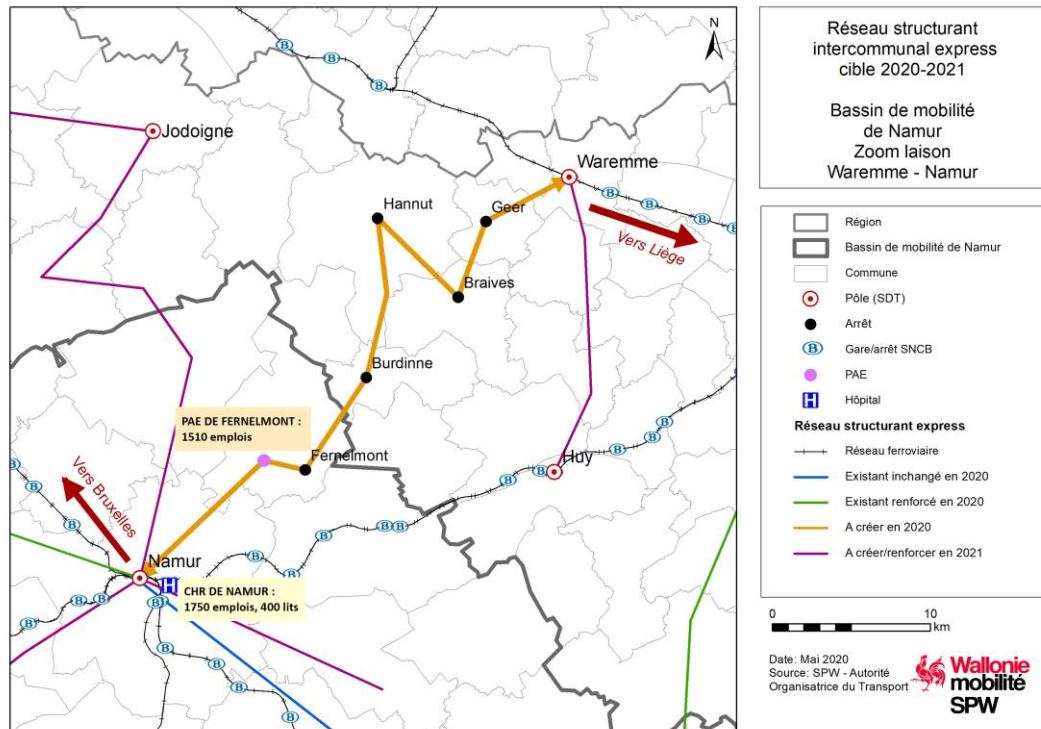
2.1. Ajustement tactique du réseau cible à court terme

Waremmes - Geer - Braives - Hannut - Burdinne - **Fernelmont** - **Namur**

Pour rappel, le niveau de service cible pour cette liaison Express est d'un parcours par heure et par sens de 6h à 20h.

Les évolutions suivantes de l'offre cible sont apportées :

- 1 parcours toutes les deux heures dans chaque sens le samedi
- Cette liaison desservira le PAE de Fernelmont (1500 emplois) ainsi que le CHR de Namur (1750 emplois et 400 lits).
- Cette liaison permettra également de rejoindre Liège via une correspondance organisée en gare SNCB de Waremmes, et Bruxelles via une correspondance en gare SNCB de Namur
- Cette liaison desservira aussi les communes de Geer et Braives



2.1. Ajustement tactique du réseau cible à court terme

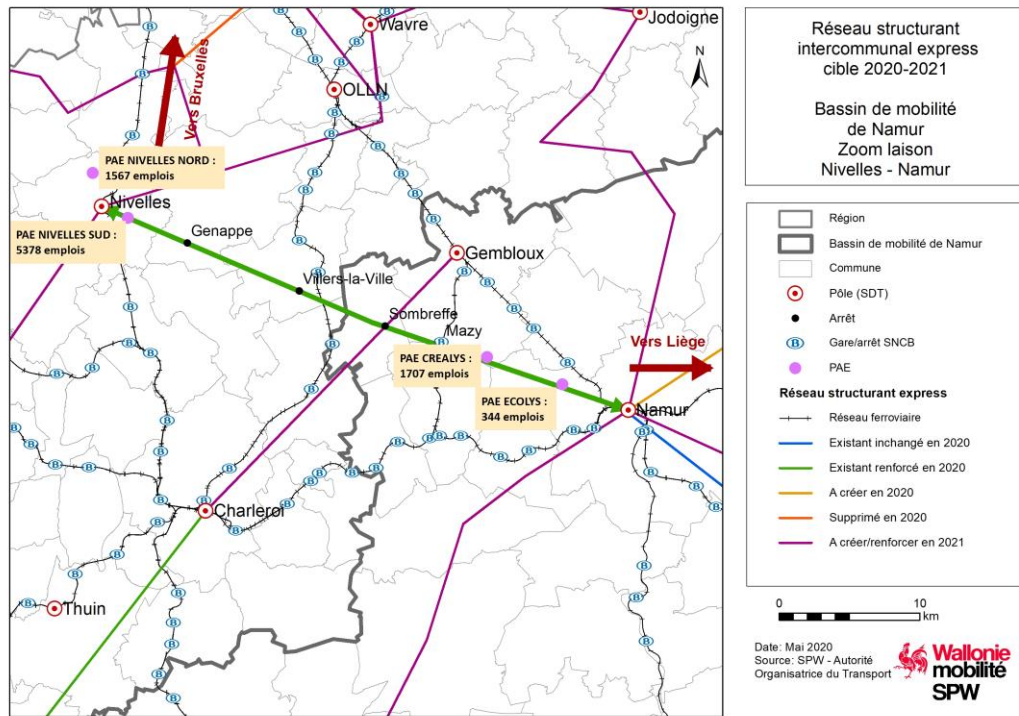
Nivelles - Genappe - Villers-La-Ville - Sombreffe - Namur

Pour rappel, cette nouvelle liaison a été lancée en avril 2019 et offre actuellement un parcours par heure et par sens uniquement aux heures de pointe (6h-9h et 16h-19h), soit 4 parcours/jour/sens du lundi au vendredi.

Le niveau de service cible pour cette liaison Express est d'un parcours par heure et par sens de 6h à 20h.

Les évolutions suivantes de l'offre cible sont apportées :

- Cette liaison desservira la gare de Mazy et le PAE Ecolys (en plus du PAE Créalys, de Nivelles Nord et de Nivelles Sud actuellement desservis).
- 1 parcours toutes les deux heures dans chaque sens le samedi.



2.1. Ajustement tactique du réseau cible à court terme

Marche - Somme-Leuze - Havelange - Clavier - Tinlot - Nandrin - Neupré – Liège

Pour rappel, à son lancement en avril 2019, cette liaison offrait la desserte suivante :

- 1 parcours par heure et par sens uniquement aux heures de pointe (6h-9h et 16h-19h), soit 6 parcours/jour/sens du lundi au vendredi
- 2 parcours de renfort en heure de pointe entre Nandrin et Liège uniquement.

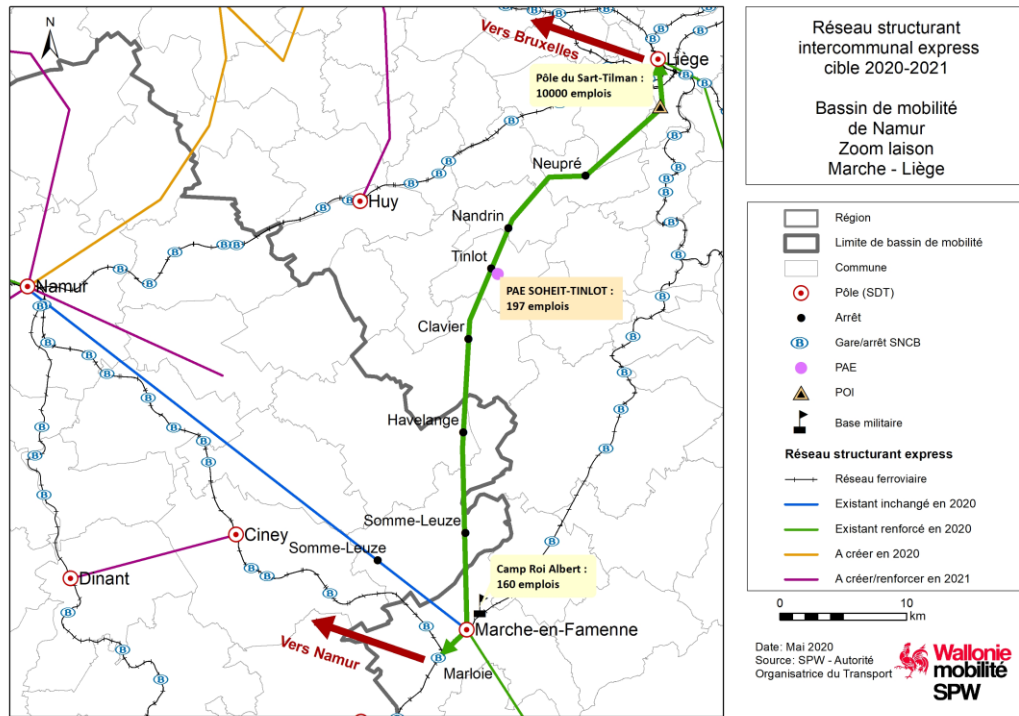
Cette liaison a fait l'objet de modifications en janvier 2020 pour supprimer un parcours de renfort en heure de pointe, desservir Tinlot et ajouter un parcours quotidien sur le temps de midi.

Pour rappel, le niveau de service cible pour cette liaison Express est de :

- 1 parcours par heure et par sens de 6h à 20h ;

Les évolutions suivantes de l'offre cible sont apportées :

- La précision de la desserte du PAE Soheit-Tinlot et de la base militaire de Marche
- La précision de l'objectif de correspondance ferroviaire en gare de Marloie ;
- 1 parcours toutes les deux heures dans chaque sens le samedi



2.1. Proposition d'avis de l'Organe de Consultation

L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible des trois liaisons Express suivantes :

- Waremme - Geer - Braives - Hannut - Burdinne - **Fernelmont** – **Namur**
- Nivelles - Genappe - Villers-La-Ville - **Sombreffe** – **Namur**
- Marche - **Somme-Leuze** - **Havelange** - Clavier - Tinlot - Nandrin - Neupré – Liège

Wallonie
mobilité infrastructures
SPW

Processus de redéploiement de l'offre (art. 19 du CSP) : Mise en œuvre du réseau structurant express

Création de la liaison

Wallonie
mobilité infrastructures
SPW

Processus d'amélioration de l'offre de la liaison « Marche - Somme-Leuze - Havelange - Clavier - Tinlot - Nandrin - Neupré - Liège »

Wallonie
mobilité infrastructures
SPW

Processus de redéploiement de l'offre (art. 19 du CSP) : Mise en œuvre du réseau structurant express

Amélioration de l'offre de la liaison « Marche - Somme-Leuze - Havelange - Clavier - Tinlot - Nandrin - Neupré - Liège »

Date : 17/04/2020

Page 1 sur 1

Date : 17/04/2020

Page 1 sur 1

Généralités :

Liaison	Marche - Somme-Leuze - Havelange - Clavier - Tinlot - Nandrin - Neupré - Liège	
Direction	Bidirectionnelle	
Flux domicile - travail (ONSS 2017)	3838 travailleurs + usagers en correspondance	
Liaison(s) ferroviaire(s)/express existante(s)	WEL04 express mis en service en avril 2019	
Politique d'arrêts	Desserte urbaine (Marche, Liège)	Desserte plus fine (selon POI urbains)
	Desserte hors zone urbaine	Principe de 1 arrêt par commune
	PAE et autres POI à desservir	Sart-Tilman, PAE Soheit-Tinlot, Base militaire de Marche
Gare(s) SNCB ou nœud(s) de correspondance à connecter	- En gare de Marloie vers Namur et Bruxelles - En gare de Liège-Guillemins vers Bruxelles	
Matériel roulant et capacité	Autocar confort, capacité normale	

2.2. Actions opérationnelles mises en œuvre par l'OTW en 2020

2.2. Actions opérationnelles mises en œuvre par l'OTW en 2020

1. Evolution de la ligne **WEL 04 Marche-Liège**

Projet d'évolution de la ligne au 1/10/2020 : étude en cours

- 10/2020 : passage de 14 parcours à 24 parcours en périodes scolaire et de vacances.
- 04/2021 : passage de 24 à 28 parcours en périodes scolaire et de vacances et 14 voyages le samedi.
- Suppression du système de réservation et évolution vers la tarification classique des lignes Express (Horizon +)

2.2. Actions opérationnelles mises en œuvre par l'OTW en 2020

2. Evolution de la ligne **WEL 05 Namur - Nivelles**

Projet d'évolution de la ligne au 1/10/2020 : étude en cours

- Suppression probable du service régulier spécialisé MobiParcs 1 (Namur-Ecolys-Créalys) en parallèle – décision à prendre début juillet
- Intensification de l'offre en journée
- Suppression du système de réservation et évolution vers la tarification classique des lignes Express (Horizon +)
- Enjeu infrastructure / sécurité de quelques arrêts, dont celui en bordure du PAE Créalys (voirie régionale sans accotement ni traversée)

2.2. Actions opérationnelles mises en œuvre par l'OTW en 2020

3. Création de la **ligne Express Waremme-Namur** (numéro à préciser)

- Waremme - Geer - Braives - Hannut - Burdinne - Fernelmont PAE – Namur
- Identification des nouvelles infrastructures nécessaires (aux arrêts et favorisant la vitesse commerciale) : analyse en cours avec SPW M&I, collaboration probablement nécessaire de certaines communes pour conforter/sécuriser certains arrêts (un aménagement plus durable par OTW devrait suivre)
- 14 parcours/jour/sens en semaine (fréquence horaire) ; 7 parcours le samedi
- Lancement planifié à ce jour le 1^{er} octobre 2020
- Suppression du service régulier spécialisé Mobiparcs 2 (Namur – PAE Fernelmont) en parallèle – décision à prendre début juillet
- Enjeu infrastructure / sécurité de quelques arrêts, dont celui en bordure du PAE Fernelmont (voirie communale)
- Installation à prévoir d'abris vélos aux arrêts (subsidé à 80% par OTW)

2.2. Actions opérationnelles mises en œuvre par l'OTW en 2020

4. Adaptation marginale de la **ligne Express 81 Namur-Hannut**

- Créée en 2012 pour répondre à l'enjeu de liaison express Namur-Hannut mais à budget zéro
- Via Eghezée pour desservir Wasseiges et profiter du rabatement sur la ligne 82 pour les parcours d'heures creuses
- Reste pertinente mais étude de la passer en omnibus en cours.

2.2. Actions opérationnelles mises en œuvre par l'OTW en 2020

5. Adaptation marginale de la **ligne Express 88 Bastogne – Marche – Namur**

- Créée en 2004 pour répondre à l'enjeu de liaison express entre Bastogne et Namur (désenclavement), desserte limitée à l'heure de pointe (cibles: travailleurs et étudiants du supérieur/université)
- Pas d'arrêt d'embarquement au-delà de Somme-Leuze (vers Namur)
- Enjeu sécurité des embarquements à Sinsin : aménagement sécurité avec la Commune de Somme-Leuze ?

Adaptations 2020:

- Retour supplémentaire vers Marche/Bastogne avant HP du soir
- Bénéficiaire aux écoles de Marche pour retour plus direct vers Bastogne
- Voir enjeux communs avec développement en 2021 d'une ligne express entre Bastogne et Marloie/Marche

2.2. Avis de l'Organe de Consultation

3. Réseaux TEC

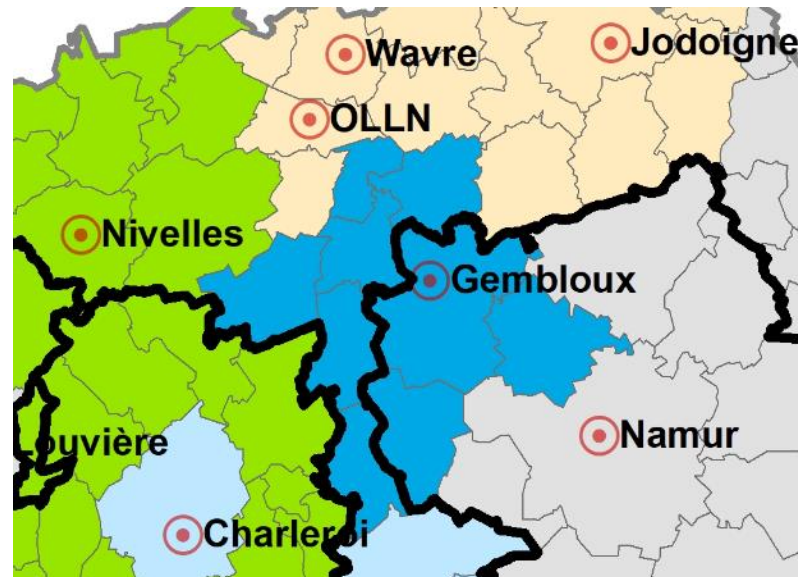
3.1. Redéploiement de l'offre de la zone « Gembloux » : état d'avancement de l'établissement du réseau cible

3.1. Redéploiement de l'offre de la zone « Gembloux » : état d'avancement de l'établissement du réseau cible

Communes dont on étudie les flux internes, ainsi qu'entrants et sortants (principalement vers les pôles de OLLN-Wavre, Namur et Charleroi) :

Gembloux	
La Bruyère	Chastre
Jemeppe-sur-Sambre	Villers-la-Ville
Sambreville	Walhain
Sombreffe	Mont-Saint-Guibert

Bassin de Namur



3.1. Redéploiement de l'offre de la zone « Gembloux » : état d'avancement de l'établissement du réseau cible

Etape 1 : premier atelier technique (20 février 2020)

- Participants :
AOT, OTW, SNCB, Communes, Province BW, IEW et UWE
- Dynamique positive :
 - matinée : partage du diagnostic mobilité
 - après-midi : atelier de co-construction des liaisons cibles et mise en commun
- Résultats présentés lors du deuxième atelier

3.1. Redéploiement de l'offre de la zone « Gembloux » : état d'avancement de l'établissement du réseau cible

Etape 2 : deuxième atelier technique avec les échevins (27/05 PM), sous forme de deux réunions TEAMS (une par bassin)

- Présentation des orientations stratégiques régionales et de la méthodologie régionale de redéploiement
- Partage du diagnostic mobilité sur la zone, tant en matière de demande de mobilité (flux, densité, pôle d'attraction, ...) que d'offre structurante de transport public (ferroviaire et Express)
- Présentation et échange sur les résultats du premier atelier technique
- Esquisse concertée du Plan de Transport de la zone

3.1. Redéploiement de l'offre de la zone « Gembloux » : état d'avancement de l'établissement du réseau cible

Prochaines étapes :

- Mai 2020 : deuxième atelier technique
- Septembre 2020 : avis OCBM sur le réseau cible
- Fin 2020 : étude opérationnelle OTW et phasage
- Printemps 2021 : avis OCBM sur le scénario final mis en œuvre
- Mise en œuvre de la nouvelle offre (selon un calendrier à déterminer)

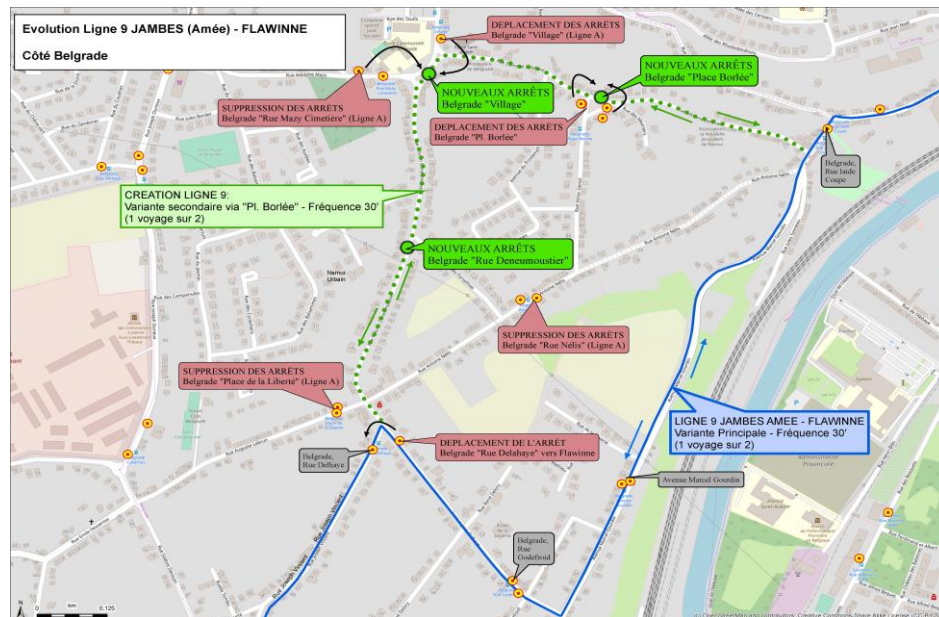
3.2. Présentation et avis remis par l'AOT sur les modifications opérationnelles de l'offre réalisées par l'OTW depuis l'OCBM d'automne 2019

3.2. Présentation et avis remis par l'AOT sur les modifications opérationnelles de l'offre réalisées par l'OTW depuis l'OCBM d'automne 2019

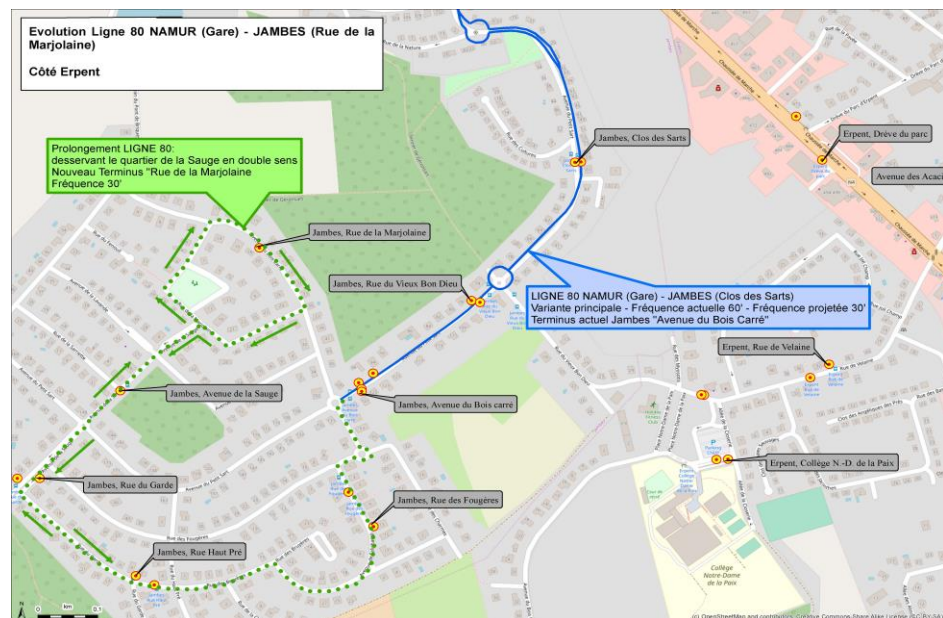
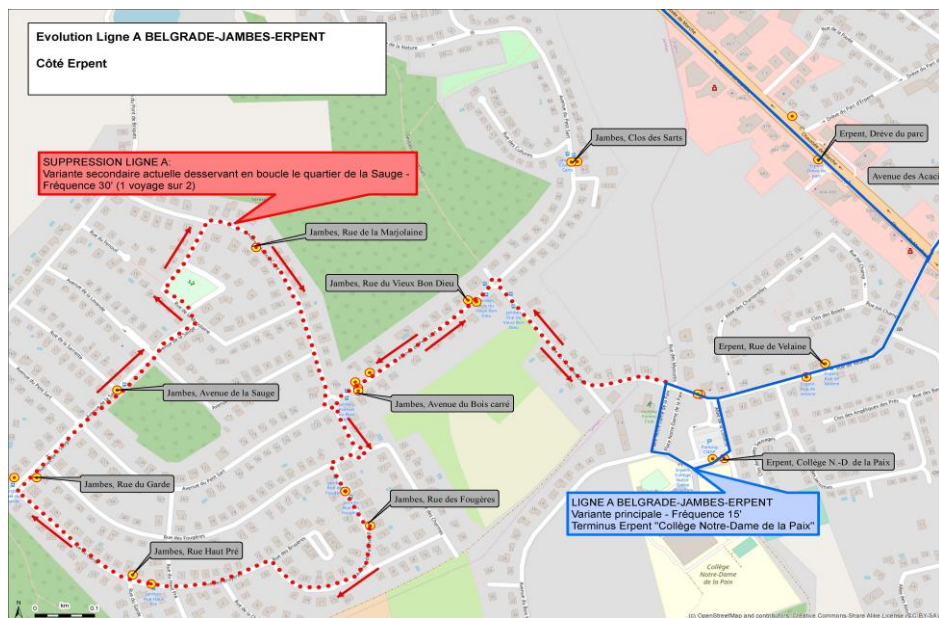
Améliorations proposées par OTW sur 5 lignes urbaines de Namur :

N° ligne	Libellé ligne	Nombre de passages	Amplitude	Constance spatiale	Vitesse commerciale	Impact km
1	Jambes (Petit-Ry) - Saint-Marc	2 => 4 (en HC)	=	+ 1 itinéraire ≠	=	+ 78 856
2	Jambes (Amée) - Saint-Servais	faible	+ 15 min.	=	=	+ 1 287
9	Jambes (Amée) - Flawinne	2 => 4 (en HC)	=	=	=	+ 102 406
65	Jambes - Namur	=	=	=	=	0
80	Namur - Jambes (Clos des Sarts)	1 => 2 (sauf creux)	+ 16 min.	=	+ 1,3 km/h	+ 61 249
A	Belgrade - Jambes - Erpent	=	=	- 11 itinéraires ≠	=	-73 828
						+ 169 969

3.2. Présentation et avis remis par l'AOT sur les modifications opérationnelles de l'offre réalisées par l'OTW depuis l'OCBM d'automne 2019



3.2. Présentation et avis remis par l'AOT sur les modifications opérationnelles de l'offre réalisées par l'OTW depuis l'OCBM d'automne 2019



3.2. Présentation et avis remis par l'AOT sur les modifications opérationnelles de l'offre réalisées par l'OTW depuis l'OCBM d'automne 2019

Avis AOT : favorable

Justification :

1. La suppression des variantes de la ligne A, réduisant l'itinéraire de celle-ci, au niveau de Belgrade et Jambes permet de **renforcer la lisibilité de l'itinéraire** de cette ligne importante.
2. La desserte des quartiers, **assez densément peuplés**, dans lesquels passaient ces lignes est assurée par un transfert de l'offre sur les lignes 9 et 80, dont les fréquences sont augmentées.
3. En ce qui concerne la ligne 2, étant donné que cette modification consiste en des ajustements opérationnels et qui permettent de **réduire les coûts**, l'avis est favorable.

Mise en œuvre : 01/07/2020 (reportée à cause du COVID-19)

4. Conclusion

Prochaine réunion :
jeudi 24/09/2020 (10h00-12h00)

Merci pour votre attention,
n'hésitez pas à nous contacter :
bassins.mobilite@spw.wallonie.be